



Brignoles, le 07 Mars 2011

Monsieur le Conseiller Municipal  
Délégué aux Travaux, Transports et  
Risques Majeurs  
Vice-président de la Communauté de  
Communes du Comté de Provence

à

TOUT CANDIDAT

N/Réf : JB/AJ/PhD/CDN

Affaire suivie par : Philippe DUPONT / Audrey JOINTER

☎ 04.94.86.22.47

☎ 04.94.59.22.19

Objet : MAPA articles 26 et 28 du Code des Marchés Publics – Consultation pour la Fourniture de  
candélabres solaires

Monsieur le Directeur,

La ville de Brignoles souhaite procéder à l'acquisition de candélabres solaires destinés à  
l'éclairage d'un chemin piéton rectiligne d'une longueur de 200 ml et d'une largeur de 3.00  
ml, suivant les caractéristiques décrites à l'article 20 du CCP.

Ainsi, je vous transmets, sous ce pli, le dossier de consultation complet, comprenant les  
documents suivants :

- Un Règlement de la Consultation
- Un acte d'engagement
- Un cahier des clauses particulières

Le contenu du dossier à remettre ainsi que les critères de choix des offres sont précisés dans le  
Règlement de la Consultation

Votre offre ainsi que les pièces administratives devront me parvenir pour **le Mardi 05 Avril  
2011 à 16h00 heures** dernier délai sous pli cacheté mentionnant "Proposition pour Fourniture  
de candélabres solaires – NE PAS OUVRIR », à l'adresse suivante :

Mairie de Brignoles – Hôtel de Ville  
Direction des Services Techniques et Urbanisme – SAO  
BP 307 – 83177 BRIGNOLES CEDEX  
Téléphone : 04.94.86.22.47/ Télécopie : 04.94.59.22.19



Les plis seront soit adressés en recommandé avec accusé de réception, soit déposés au service cité ci-dessus contre récépissé, soit transmis par courrier électronique : DSTU @brignoles.fr

Vous en remerciant par avance, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Jean BROQUIER

